ARINTHOD

Procès-verbal du conseil municipal du 9 septembre 2026

L'an deux mille vingt-six, le 9 septembre 2026 à 19 heures 00,
Le Conseil Municipal de la Commune, légalement convoqué le 12/08/2026, s'est réuni au lieu de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles GROSDIDIER, Maire.

Présents : Mers Jean-Charles GROSDIDIER, Christine BORSKI, Myrtille BROCHOIRE, Jean DAVID, Joséphine JACQUENOD, Anthony LAGARDE, Stéphanie LECOULTRE, Florent JOURDAIN, Audrey ACQUISTAPACE, Eric JACQUEMIN, Estelle PELLIER, Guy DUPUIS, Katleen LE LOUARNE, Philippe MONNERET, Virginie FAVIER, Laurent GRAND, Gérard MICHAUD.

Absents excusés : Pascal GIROD, Elise PELLIER.

Absents non excusés :

Quorum (minimum 10 présents) : 17

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 19 heures.

Désignation du secrétaire de séance : Stéphanie LECOULTRE

1. ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du Procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30/07/2026

  Le maire fait procéder à l'approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30/07/2026.
  Le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30/07/2026

- Compte-rendu des décisions prises par le maire dans le cadre des délégations du conseil municipal

  En matière de droit de préemption
  Le maire rend compte des déclarations d'intention d'aliéner non préemptées :

Biens	Type	Adresse	Vendeurs	Acquéreurs
148 ZA 94 148 ZA 96	Maison	10 route du Mal Pommier - Chisséria	VITTOR Benoît	MARIA Christian Saint-Claude

  En matière d'assurance
  Le maire informe le conseil municipal du remboursement par Groupama d'un montant de 536,60 € sur le sinistre de l'église.

  En matière de finances
  Le maire rend compte au conseil municipal de la décision modificative de mouvement de crédits, comme suit :

Suite aux propositions reçues concernant les travaux de réfection des sols des arcades, le Maire présente la proposition ci-après d'aides communales étudiée par le cabinet d'études SOLIHA.

proposition d'aide communale

			coût HT	coût TTC	aide communale	reste à charge
	TRAVAUX PREPARATOIRES		2 280,00 €	2 736,00 €	200 €/m² 2 736,00 €	
SECTEUR 1	3 RUE DES ARCADES	19,55 m²	5 687,63 €	6 825,15 €	3 910,00 €	2 915,15 €
	5 RUE DES ARCADES	13,25 m²	4 080,32 €	4 896,38 €	2 650,00 €	2 246,38 €
	7 RUE DES ARCADES	13,47 m²	4 027,34 €	4 832,81 €	2 694,00 €	2 138,81 €
	9 RUE DES ARCADES	8,32 m²	2 596,53 €	3 115,83 €	1 664,00 €	1 451,83 €
	11 RUE DES ARCADES	12,08 m²	3 503,07 €	4 203,68 €	2 416,00 €	1 787,68 €
	13 RUE DES ARCADES	14,00 m²	4 613,10 €	5 535,71 €	2 800,00 €	2 735,71 €
	15 RUE DES ARCADES	14,70 m²	4 259,42 €	5 111,30 €	2 940,00 €	2 171,30 €
	17 RUE DES ARCADES	13,04 m²	4 022,79 €	4 827,34 €	2 608,00 €	2 219,34 €
	19 RUE DES ARCADES	14,60 m²	4 235,50 €	5 082,60 €	2 920,00 €	2 162,60 €
	23 RUE DES ARCADES	19,39 m²	5 945,48 €	7 134,57 €	3 878,00 €	3 256,57 €
	25 RUE DES ARCADES	12,04 m²	3 782,10 €	4 538,52 €	2 408,00 €	2 130,52 €
SECTEUR 2	29 RUE DES ARCADES	4,59 m²	1 388,48 €	1 666,17 €	918,00 €	748,17 €
	31 RUE DES ARCADES	11,25 m²	3 543,13 €	4 251,75 €	2 250,00 €	2 001,75 €
	33 RUE DES ARCADES	21,69 m²	7 691,23 €	9 229,47 €	4 338,00 €	4 891,47 €
	35 RUE DES ARCADES	22,90 m²	7 087,25 €	8 504,70 €	4 580,00 €	3 924,70 €
	37 RUE DES ARCADES	31,59 m²	10 110,98 €	12 133,17 €	6 318,00 €	5 815,17 €
	39 RUE DES ARCADES	16,01 m²	4 983,03 €	5 979,63 €	3 202,00 €	2 777,63 €
	41 RUE DES ARCADES	27,42 m²	8 744,55 €	10 493,46 €	5 484,00 €	5 009,46 €
	43 RUE DES ARCADES	17,23 m²	5 212,08 €	6 254,49 €	3 446,00 €	2 808,49 €
SECTEUR 3	2 PL DE LA FONTAINE	22,16 m²	6 703,40 €	8 044,08 €	4 432,00 €	3 612,08 €
	3 PL DE LA FONTAINE	31,13 m²	9 636,83 €	11 564,19 €	6 226,00 €	5 338,19 €
	4 PL DE LA FONTAINE	19,75 m²	6 229,38 €	7 475,25 €	3 950,00 €	3 525,25 €
	5 PL DE LA FONTAINE	24,45 m²	7 816,13 €	9 379,35 €	4 890,00 €	4 489,35 €
	6 PL DE LA FONTAINE	19,93 m²	6 248,83 €	7 498,59 €	3 986,00 €	3 512,59 €
	7 PL DE LA FONTAINE	18,15 m²	5 710,38 €	6 852,45 €	3 630,00 €	3 222,45 €
	1 RUE DE LA POYAT	61,45 m²	22 760,63 €	27 312,75 €	12 290,00 €	15 022,75 €
		504,14 m²	162 899,49 €	195 479,39 €	103 764,00 €	91 915,39 €

			aide communale	reste à charge
SECTEUR 1	154,44 m²	49 033,24 €	58 839,89 €	26 978,00 €	22 300,74 €
SECTEUR 23	349,70 m²	113 866,25 €	136 639,50 €	69 940,00 €	66 699,50 €

SECTEUR 1	mini	1 664,00 €	1 451,83 €
	maxi	3 910,00 €	3 256,57 €
	moyenne	2 452,55 €	2 027,34 €

Après discussion et échanges, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'apporter un financement à hauteur de 50% du coût des travaux, si les propriétaires sont prêts à s'engager sur ces réalisations.

Une réunion avec tous les propriétaires concernés sera programmée prochainement pour leur présenter le projet dans sa globalité ainsi que le coût financier pour chacun d'entre eux.

- <u>Point sur futurs travaux place des remparts</u>

Pour ces travaux, une déclaration préalable et une autorisation de travaux pour l'accessibilité ont été déposées auprès des services compétents.
L'éclairement de la place a été défini avec l'entreprise PHIL ELEC et communiqué au maître d'œuvre.
Les travaux par l'entreprise JSTP doivent commencer prochainement.
Deux subventions ont été sollicitées, une auprès de l'Etat et une auprès du département.

- <u>Point sur le projet de création de liaisons douces</u>

Les tracés des deux liaisons ont été finalisés par le maître d'œuvre ALIA-GE. Ceux-ci seront à transmettre pour avis au département avant acquisition des différentes parties de parcelles auprès des propriétaires concernés.